

Convention de participation Santé

Centre de Gestion de la Manche



Présentation dédiée aux Collectivités



La démarche

Le Centre de Gestion de le Manche a retenu la solution proposée par MNT-Relyens pour sa convention de participation Santé

Durée de la convention :
6 ans

Date d'effet de la convention :
01/01/2023

Le groupe vyv



LE GROUPE VYV A POUR PROJET D'INVENTER UNE PROTECTION SOCIALE PERFORMANTE ET SOLIDAIRE.



Premier

acteur de l'assurance santé en France



+ de 11 millions

de personnes protégées

ACCOMPAGNER

PROTÉGER

CONSEILLER



LOGER

PRENDRE SOIN

Top 4

du classement prévoyance 2020

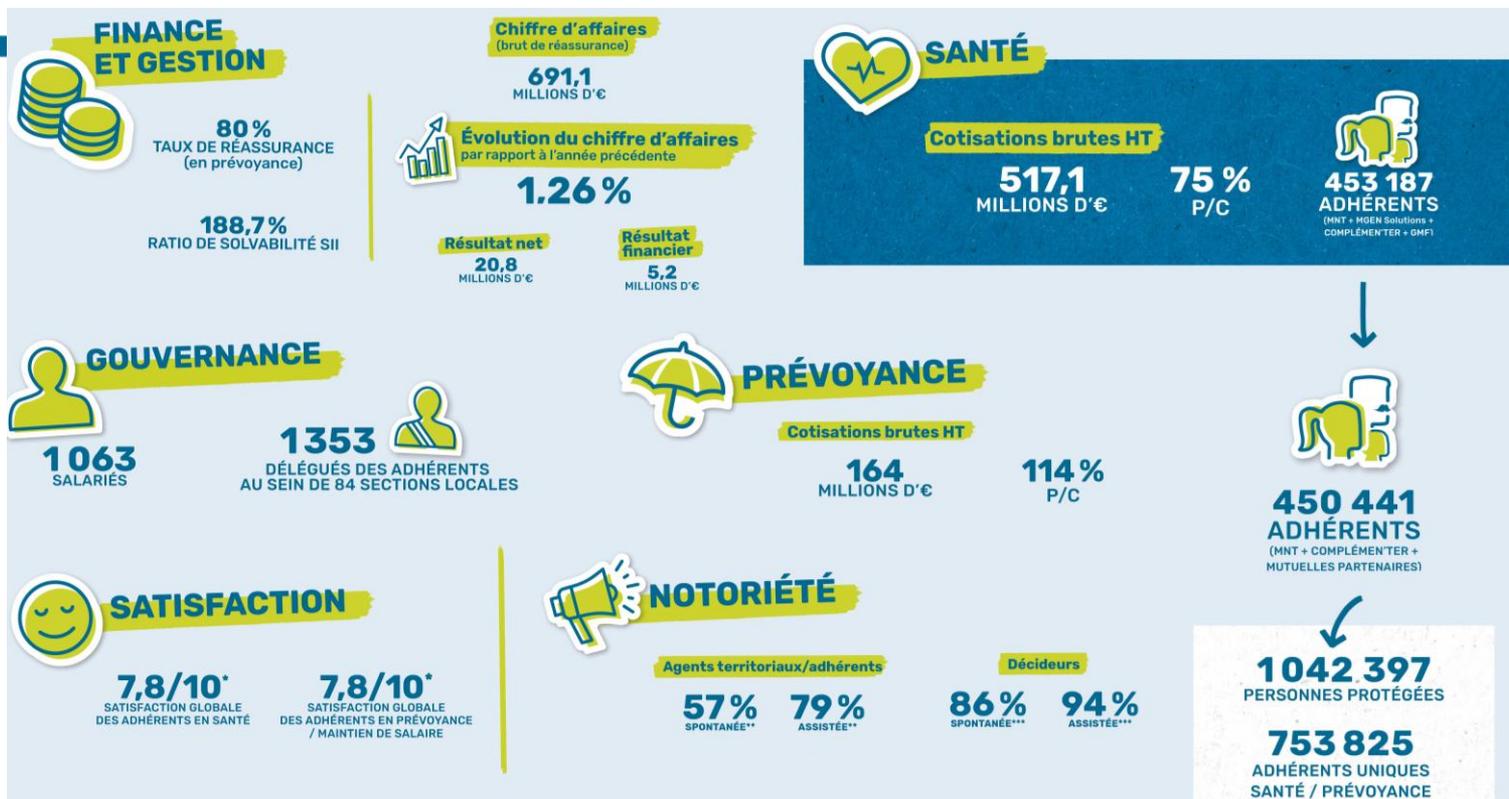
de l'Argus de l'assurance



Entrepreneur du mieux-vivre



La MNT



LA PARTICIPATION EMPLOYEUR



Participer à la protection sociale complémentaire des agents, **La réforme PSC**



En santé, l'obligation de participation des employeurs publics est applicable au 1^{er} janvier 2022 ; par dérogation pour les employeurs publics territoriaux, elle entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026

Publication des décrets précisant l'ordonnance.

Au plus tard le 1^{er} janvier 2026 : obligation de l'employeur public territorial de participer à la protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur d'au moins 50 % d'un montant minimal défini par décret du 20/04/22 : soit 15 € de participation

La participation employeur



Constitue une « aide à la personne ».



Est fixée sous forme d'un montant unitaire, en € par agent.



Peut être modulée selon des critères sociaux (revenu, indice, composition familiale...).



Vient en déduction de la cotisation due par l'agent.



Soumise à impôt sur le revenu, CSG/RDS.



Doit faire l'objet d'une délibération.

La mise en œuvre du dispositif

1

Saisir le Comité social Territorial (CST).

Définir le montant de participation et la date d'adhésion au contrat groupe

Prendre la délibération d'adhésion à la convention de participation pour le risque « Santé », après avis du CST

Un modèle de délibération est présent sur le site internet du CDG

2

3

Transmettre par mail au CDG à l'adresse suivante juridique@cdg50.fr

- votre délibération
- le bulletin d'adhésion – Collectivité complété (également présent sur le site internet du CDG)

Signer le « contrat d'assurance santé collectif à adhésion facultative » transmis par la MNT

4

5

Transmettre par mail ce contrat d'assurance signé au CDG pour signature à l'adresse mail suivante juridique@cdg50.fr

LES GARANTIES



Les garanties

Des services et avantages inclus pour faciliter le quotidien

- **Garanties conformes au 100% Santé (Reste à charge zéro)**
- **3 formules pour adapter la garantie aux besoins de chacun**
- **Pas d'avance de frais (tiers payant)**
- **Réseaux de soins n° 1**
- **Prestations d'assistance et services**
- **Fonds social**
- **Votre participation financière (actifs)**
- **Espace adhérents en ligne** pour déposer et suivre les demandes de remboursements, etc.
- **Téléconsultations illimitées et intégralement prises en charge**

3 formules de garanties au choix

Haut niveau

Renforcé

Standard

Exemple de remboursement : Soins courants



Rodolphe se rend chez son médecin spécialiste, signataire OPTAM. Sa consultation lui coûte 60 € et la base de remboursement de la sécurité sociale est de 31,50 euros ; soit un remboursement de 20,05 € (31,50 € X 70%)

	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Sécurité sociale (participation forfaitaire de 2€ déduite)	20,05 €	20,05 €	20,05 €
MNT-SOFAXIS	20,48 €	28,35 €	37,95 € (40,95 € plafonnés à la dépense)
Total remboursé	40,53 €	48,40 €	58,00 € (61,00 € plafonnés à la dépense)
Reste à Charge	19,47 € (dont participation forfaitaire)	11,60 € (dont participation forfaitaire)	2 € (participation forfaitaire)

Exemple de remboursement : Hospitalisation



Yann doit subir une intervention chirurgicale. Le chirurgien et l'anesthésiste _ signataires OPTAM _ lui remettent un devis avec 400€ de dépassements d'honoraires : **836 € facturés** alors que la **base de remboursement de la Sécurité sociale est de 436 €** ; soit un remboursement de 348,80 € ($436 \text{ €} \times 80\%$).

	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Sécurité sociale	348,80 €	348,80 €	348,80 €
MNT-SOFAXIS	239,80 €	348,80 €	487,20 € (523,20€ limités à la dépense)
Total remboursé	588,60 €	697,60 €	836,00 €
Reste à Charge	247,40 €	138,40 €	0 €

Exemple de remboursement : Optique



Thierry a besoin de verres progressifs. Il n'a pas opté pour un équipement 100% santé et a préféré un équipement à tarifs libres. L'opticien du réseau **Kalixia** lui remet un devis à 550 € (100€ de monture et 225€ par verre)

	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
RO + MNT-SOFAXIS	400,00 €	500,00 €	560,00 € (dans la limite de la dépense)
Reste à Charge	150,00 €	50,00 €	-

Exemple de remboursement : Prothèse dentaire



Marine a besoin d'une prothèse dentaire (couronne). Le chirurgien-dentiste établit un devis à 500 euros pour un équipement à tarif libre.

La base de remboursement de la sécurité sociale est 120,00 € ; soit un remboursement de 72,00 € ($120€ \times 60\%$)

GARANTIES PRESTATIONS	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Sécurité sociale	72,00 €	72,00 €	72,00 €
MNT-Sofaxis	143,00 €	272,00 €	379,50 €
Total remboursé	215,00 €	344,00 €	451,50 €
Reste à Charge	285,00 €	156,00 €	48,50 €

Les réseaux de soins

- 
- **Kalixia DENTAIRE**
 - Plus de 2400 chirurgiens- dentistes et orthodontistes
 - Tarifs négociés et plafonnés
 - **Kalixia OSTÉO**
 - Géolocalisation
 - Tarifs encadrés
 - Charte qualité
 - **Kalixia OPTIQUE**
 - Plus de 5 000 opticiens
 - Charte de qualité exigeante
 - Tarifs préférentiels
 - **Kalixia AUDIO**
 - Plus de 3 400 audioprothésistes
 - Tarifs plafonnés

Les services inclus

The logo for RMA (Ressources Mutuelles Assistance) features the lowercase letters 'rma' in a bold, sans-serif font. The 'm' is colored yellow, while the 'r' and 'a' are black.

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE

The logo for Maiïa is the word 'Maiïa' in a light teal, rounded, sans-serif font.

Prestations soumises à conditions

Les cotisations

Le montant des cotisations individuelles dépend :

- Du statut d'activité : Actif ou retraité
- Du nombre de personnes couvertes :
 - Actifs :
 - . L'agent uniquement (isolé)
 - . L'agent et un bénéficiaire (duo)
 - . L'agent et plusieurs bénéficiaires (famille)
 - Retraités :
 - . Nombre d'adultes
 - . Nombre d'enfants

Les cotisations mensuelles 2026. Agents actifs



Composition	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Isolé	59,09 €	75,34 €	81,41 €
Duo	98,73 €	125,88 €	136,01 €
Famille	143,25 €	182,68 €	197,36 €

Avant déduction de votre participation financière

Les cotisations mensuelles 2026. Agents retraités

Composition	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Adhérent retraité	108,69 €	138,62 €	149,91 €
Conjoint du retraité	108,69 €	138,62 €	149,91 €
Enfant du retraité (par enfant)	27,57 €	35,17 €	37,97 €

Dès la liquidation de leur retraite, les adhérents peuvent souscrire en qualité de retraité.

Qui peut être couvert ?



Adhérent

Ayants droit

Agents actifs

Conjoint, concubin

Retraités dès la liquidation de la pension

Enfants jusqu'à 26 ans non salarié et à charge

Enfants apprentis ou ne pouvant travailler (suite infirmités ou maladies chroniques). Jusqu'à des âges fixées par Conseil d'Etat

Ascendants, descendants et collatéraux vivant au domicile et qui se consacrent exclusivement au foyer (ménage, enfants)

20

Les conditions d'adhésion des agents

Pas de limite d'âge

**Pas de questionnaire
médical**

Garantie immédiate

Agents : comment les informer ?

Réunions sur sites

Permanences sur sites
Rendez-vous individuels

En agence MNT
Rendez-vous individuels
mnt.fr/trouver-une-agence

Echanges téléphoniques
Rendez-vous individuels
0 980 980 210

Plaquettes dédiées

Adresse email dédiée

Echanges en visio

Les services inclus



rma

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE



Maiïa



Prestations soumises à conditions

Agents : Comment adhérer ?



Par Internet

Grâce au e-bulletin d'adhésion



Avec un conseiller MNT

En agence MNT
En permanence

Par téléphone au
0 980 980 210 *(prix d'un appel local)*

L'espace adhérent



Un espace personnel en ligne pour les adhérents, gratuit et sécurisé, accessible 24h/24 et 7j/7 sur www.adherents.mnt.fr



Soumettre les demandes de remboursements santé et les suivre 24h/24

Demandes de remboursements, Relevés de prestations en ligne, historique des remboursements



Consulter et télécharger vos documents

Carte adhérent (tiers payant)



Optimiser votre budget

Analyse de devis, service de géolocalisation pour accéder à nos réseaux de soins



Gérer son compte

Consultation et modification de vos informations personnelles, coordonnées bancaires,...



Accéder à des services santé

Assistance, action sociale, protection juridique, ...



Contacteur son agence

Formulaire en ligne pour un lien direct et privilégié



Découvrir d'autres avantages

Tarifs préférentiels et réductions pour ses vacances, ...



Géolocaliser les professionnels de santé des réseaux Kalixia

Pour préserver son budget

Pour chaque collectivité adhérente :

L'espace Collectivités

www.collectivites.mnt.fr



Accédez de manière fluide et simple aux informations essentielles de vos agents



Simplifiez le suivi et le pilotage de votre gestion



Conservez vos documents et contrats en sécurité



Bénéficiez d'un contact direct de proximité avec votre agence MNT



Retrouvez les témoignages et les bonnes pratiques de nos collectivités partenaires

<https://youtu.be/rISlhP-dDnk>

Page d'accueil – espace employeur

The screenshot shows the homepage of the MNT employer dashboard. At the top, there is a navigation bar with the MNT logo, a search field for the collective name, and a 'Mon Compte' button. Below this is a main menu with links for 'Tableau de bord', 'Agents', 'Cotisations', 'Demandes', and 'Contactez-nous'. The main content area features a banner for 'KOMPAN+' and several service tiles for 'Contact', 'Indemnités journalières', 'Cotisations', and 'Guide utilisateur'. At the bottom, there is a table for 'Les Contrats' and a section for 'Les dernières subscriptions'.

Nom de la collectivité adhérente

Tableau de bord Agents Cotisations Demandes Contactez-nous

Mon Compte

DÉCOUVREZ NOTRE PARTENAIRE **KOMPAN+**, AMÉNAGEUR D'ESPACES SPORTIFS ET LUDIQUES POUR VOTRE TERRITOIRE. [EN SAVOIR PLUS](#)

Contact

Agence MNT de Caen
35 Rue des Jacobins, CAEN CEDEX 4 14054
Sébastien BRIXTEL 0 980 980 210 (prix d'un appel local)

Horaires
9h à 12h30 - 13h30 à 17h - Bureaux fermés au public le lundi

[Contactez-nous](#)

Indemnités journalières

Faire une déclaration d'ouverture de droits →

Indemnités journalières

Faire une déclaration de complément de dossier →

Cotisations

Mes cotisations →

Guide utilisateur

Télécharger le guide utilisateur ↓

Les Contrats

Catégorie de contrat	N° contrat collectif	Groupe d'assurés	Date d'effet	Mode de paiement	Effectifs
Santé	155003005	09	01/04/2023	Prélèvement sur salaire	18

Les dernières subscriptions

Suivi agent – espace employeur

The screenshot displays the 'Espace Employeur - Agents' interface. At the top, there is a search bar for the 'Nom de la collectivité adhérente' and a 'Mon Compte' button. Below the navigation menu, the page title is 'Agents' with a subtitle 'Agents avec contrat actif (18)'. There are filters for 'Catégorie de contrat' and 'Mode de paiement', and a 'Télécharger la liste' button. The main content is a table of agents, each with a 'Santé' badge and a three-dot menu icon.

Type de contrat	N° contrat	N° adhérent	Date d'effet de garantie	Date d'adhésion	Mode de paiement
Santé	[redacted]	[redacted]	28/08/2025	28/08/2025	Prélèvement sur salaire
Santé	[redacted]	[redacted]	24/05/2024	24/05/2024	Prélèvement sur salaire
Santé	[redacted]	[redacted]	14/04/2025	14/04/2025	Prélèvement sur salaire
Santé	[redacted]	[redacted]	10/04/2024	10/04/2024	Prélèvement sur salaire
Santé	[redacted]	[redacted]	12/05/2024	12/05/2024	Prélèvement sur salaire

Suivi cotisation – espace employeur

https://employeur.mnt.fr/etablissement/28500005500027/cotisations

Nom de la collectivité adhérente

Mon Compte

Tableau de bord Agents Cotisations Demandes Contactez-nous

Tableau de Bord > Cotisations

Cotisations

Date de mise à disposition des appels de cotisations sur l'espace employeur
Mai : 24/05/2025 | Juin : 21/06/2025 | Juillet : 19/07/2025 | Août : 23/08/2025 | Septembre : 20/09/2025 | Octobre : 25/10/2025 | Novembre : 22/11/2025 | Décembre : 20/12/2025.
Si vous utilisez les formulaires cotisations de l'espace employeur, il n'est pas nécessaire de nous les retourner par mail ou par courrier.

Cotisations Santé

Mois	Nombre d'adhérents	Montant
Octobre 2025	18	1713,48 €
Septembre 2025	18	1721,1 €
Août 2025	1	34,6 €

10:47

Suivi demande – espace employeur

Collectivités - Supervision x Nouvel onglet x Coheris CRM - Édition du dossier x Espace Employeur - Demandes x +

https://employeur.mnt.fr/etablissement/28500005500027/demandes

Nom de la collectivité adhérente [Mon Compte](#)

Tableau de bord Agents Cotisations Demandes Contactez-nous

Suivi des demandes Aucune demande disponible pour le moment.

Faire une demande vie du contrat

[Mouvement agent unitaire](#) [Mouvement agent par fichier](#)

Suivi des demandes Aucune demande disponible pour le moment.

Faire une demande cotisation

[Compléter un appel de cotisation](#)

Suivi des demandes Aucune demande disponible pour le moment.

Mentions légales et RGPD Gestion des Cookies Accessibilité numérique

Accompagner les collectivités dans leurs politiques publiques

Les partenariats de la MNT

Un projet d'équipement sportif de plein air ?



Favoriser l'accès aux soins sur votre territoire ?



Equiper vos ERP de défibrillateurs ?



Besoin de financer un projet ?



L'agence MNT Calvados - Manche

35 rue des Jacobins
CS 65455
14054 CAEN cedex 4
09 72 72 02 02



Une adresse mail dédiée à la convention de participation santé : conventionsantecdg50@mnt.fr



Ligné téléphonique prioritaire : 0 980 980 210

Une équipe disponible pour répondre à toutes vos questions



CONTACTS

Sébastien BRIXTEL
sebastien.brixtel@mnt.fr
06 15 75 20 30

Agence MNT
35 rue des Jacobins
CS 65455
14054 CAEN cedex 4
0 980 980 210